

l'essor

La cause de la paix La pratique de la solidarité Le respect de la vie L'ouverture à la créativité

n° 2 - avril 2021 - paraît 6 fois par année

www.journal-lessor.ch

Forum de ce numéro (pages 3 à 10)

Vous avez dit liberté?

Editorial

Des milliards de réserves sur le dos des assurés

Afin de faire face aux imprévus, les caisses maladie ont l'obligation de constituer des réserves. D'après la législation, elles doivent avoir un bas de laine d'environ 6 milliards de francs. Or, elles possèdent plus de 11 milliards de francs et elles continuent d'augmenter leurs primes. Celles-ci sont devenues insupportables pour une bonne partie de la population et les cantons dépensent chaque année des milliards de francs pour verser des subsides aux personnes ayant des difficultés à payer leurs primes. En moyenne, le quart des personnes domiciliées en Suisse bénéficie d'une telle aide.

Que font les caisses maladie avec leurs réserves? Elles boursicotent, avec tous les risques que les perfor-

mances réalisées soient mauvaises quand la bourse s'effondre. C'est l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) qui est chargé de vérifier le bilan comptable des caisses. Souhaitons que cet office, dirigé maintenant par un socialiste valaisan, fera preuve d'une vigilance et d'une sévérité accrues.

La pandémie du coronavirus a complètement changé la donne. Pour lutter contre la propagation du virus, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter les tests et d'accélérer la vaccination. Et qui paiera les milliards de ces opérations? En grande partie la Confédération et les cantons. Les caisses, elles, n'interviendront que pour une toute petite partie.

Cette répartition est un scandale car les tests et la vaccination sont indéniablement des mesures de prévention et les milliards des réserves pourraient être utilisés à bon escient. Si le coronavirus n'est pas considéré comme un événement extraordinaire, à quoi doivent donc servir les réserves? Peut-être à payer les salaires indécentes des dirigeants des caisses. Peut-être aussi à rétribuer les généreuses indemnités qui sont versées aux parlementaires qui relaient leurs intérêts au Conseil national et au Conseil des Etats.

Il y a quelques années, le peuple suisse avait refusé le principe de la caisse maladie unique, comme c'est le cas pour les accidents. La SUVA (anciennement CNA) fait beaucoup de prévention et baisse chaque année ses primes. Un modèle qui ne convient évidemment pas à ceux qui défendent les caisses maladie avant les assurés et qui, avec l'argent de ceux-ci, jouent sur la peur de la maladie et trompent les «cochons de payeurs». Il faudrait que ces derniers exigent (en refusant de payer leurs primes par exemple) que leur argent serve à lutter contre la maladie et n'aille pas dans les poches de quelques profiteurs. Une nouvelle initiative fédérale serait la bienvenue.

Electron libre

Fleur sauvage, je suis parfois
Besoin de rêver, ma foi
Suis éprise de liberté
Envie de me rebeller
Veux n'en faire rien qu'à ma tête
Désire toujours faire la fête
J'aime partager mes idées
Farfelues ou innovantes
Sans jamais vouloir choquer
Pour le plaisir d'échanger
Dans le respect de chacun
Sur des sujets bien précis
Littéraires ou bondieuseries
Parler du temps, de l'amour
De science et caisses maladie
Virus et autres pandémies

Emilie Salamin-Amar

Comité rédactionnel de *l'essor*

L'impunité des harceleurs

Nous sommes le 7 mars 2021, la veille de la Journée de la femme. Le harceleur qui a détruit ma vie professionnelle et sociale vient d'être élu syndic de sa commune dans le canton de Vaud.

Qui est-il? Il n'est autre que l'ancien directeur de qualité de Nestlé, reconnu par deux tribunaux du canton de Vaud pour m'avoir harcelée pendant quatre ans, le responsable de la sécurité des aliments de l'entreprise, détruisant ma carrière et m'infligeant de terribles souffrances. Au point de me rendre malade et de m'entraîner dans un procès sans fin. Ses déclarations au tribunal permettent de cerner sa personnalité. Il a expliqué à la juge que le terme «compétence» signifie, je cite: *«être capable d'utiliser une capote (terme vulgaire pour préservatif) sans avoir besoin d'un mode d'emploi»*. Il a également déclaré qu'il basait ses décisions sur les informations du livre de cuisine le *«Larousse gastronomique»* plutôt qu'auprès de scientifiques.

En outre, il a été délibérément négligent dans la gestion de la sécurité des aliments, ce qui a été la cause de mes conflits avec lui. Il a mis en danger

la vie d'enfants, et des incidents mortels ont fini par se produire. Bien sûr, il n'a pas agi seul. Il a travaillé sous la direction de l'ancien PDG de Nestlé, aujourd'hui président du conseil d'administration de Nestlé. Malheureusement, mon cas n'est pas une exception. Il arrive trop souvent que des salariés compétents, femmes ou hommes, sont harcelés, leur vie détruite alors que leur agresseur continue de monter dans la hiérarchie de la société.

Certaines des affaires qui ont été portées à mon attention sont des affaires non résolues, «cold case» comme on dirait en anglais. Par exemple, l'expérience de Mme Serèn Guttman, l'ancienne directrice du service d'accueil des requérants d'asile de la Croix Rouge fribourgeoise, minutieusement documentée dans son livre *L'envers du décor – Petite contribution à l'histoire de l'asile en Suisse* (voir l'essor d'octobre 2015). Comme pour moi, ses agresseurs n'ont jamais été sanctionnés et continuent à jouir d'une vie professionnelle riche.

Qu'en est-il de la justice pour les victimes? Si les problèmes sont oubliés par

la société, les victimes n'oublient pas l'injustice. Si nous laissons le temps effacer le droit à la justice, laver les crimes sans que les criminels ne se repentent jamais, alors les criminels n'auront qu'à jouer avec le temps pour échapper à la sanction.

La violence au travail, de la manipulation au harcèlement psychologique, augmente dans l'univers de travail concurrentiel de notre époque. Il s'agit d'une criminalité subtile et sournoise. Même si notre législation est en retard, il n'y a aucune raison pour que la société ne réagisse pas. En Suisse, le délit de harcèlement moral et le mobbing ne sont pas sanctionnés. Et leurs auteurs jouissant d'une totale impunité se voient récompensés, promus. Tandis que les employés compétents sont exclus du lieu de travail.

Est-ce là la morale de notre époque?

Yasmine Motarjemi

Vaccination et après

Le problème, à mon avis, ce n'est pas le coronavirus, mais l'être humain. Qu'allons-nous entreprendre après la vaccination pour sortir de cette torpeur? Continuer de détruire notre environnement qui nous est indispensable pour notre survie, sans nous soucier aucunement des répercussions que cela occasionne sur notre santé au quotidien?

Parle-t-on de la médecine préventive? Que fait-on de l'usage des plantes et des

remèdes naturels qui renforcent notre corps? De tout ce qui est bon pour fortifier notre système immunitaire? Que savons-nous des effets des vaccins à moyen et long termes?

Pollution de l'air, empoisonnement de l'eau et de la terre, additifs alimentaires, et j'en passe: tous ces produits toxiques fabriqués par nous n'affaiblissent-ils pas notre organisme? A cela s'ajoute la pollution électromagnétique, rangée aux

oubliettes? Quel sort sera-t-il réservé aux non-vaccinés?

Course aux profits à court terme, domination et pouvoir, velléités d'endormir les consciences et d'instrumentaliser la peur: voilà ce qu'il faut éradiquer et au plus vite. Oui, l'esprit de la Nativité est encore bien loin derrière nous pour nous inspirer le discernement et la clairvoyance.

Alain Guillez, Tavel

28.000 voix pour un menteur

Lors du premier tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat genevois, Pierre Maudet a recueilli (ndlr: plus de 28.000 voix au second tour), davantage que celles attribuées au candidat de son ancien parti. C'est un score étonnant quand on sait que le conseiller d'Etat sortant a menti aux électeurs et à son parti et condamné pour avoir reçu des avantages pour une somme de plus de 50.000 francs (son fameux voyage à Abu Dhabi). En plus, il a été démis de son département de l'économie car il se conduisait comme un dictateur à l'égard de ses collaborateurs.

28.000 personnes lui ont accordé leur confiance malgré toutes les fautes com-

mises. Est-ce parce que M. Maudet a su se mettre dans la peau de la victime ou parce que les électeurs considèrent

l'éthique comme une valeur secondaire? Il y a de quoi s'inquiéter.

Une lectrice genevoise

Ils ont collaboré

En plus des membres du comité rédactionnel, les personnes suivantes se sont exprimées dans ce numéro:

Aguet Pierre, ancien conseiller national, Vevey

Bühler Pierre, professeur de théologie, Neuchâtel

de Vargas François, ancien secrétaire général de l'Association pour la prévention de la torture, Lausanne

Menétrey-Savary Anne-Catherine, psychologue, ancienne conseillère nationale des Verts, Vevey

«Celui qui choisit la conscience est l'homme libre»

Le thème de la liberté est tellement vaste qu'on pourrait y consacrer des milliers d'articles. Pour les huit pages du forum de *l'essor*, il a donc fallu choisir et se limiter à quelques grands sujets. C'est ainsi que nous avons principalement abordé la liberté dans le monde, la liberté en politique et la liberté sur le plan religieux. Par manque de place, nous n'avons pas pu parler de plusieurs libertés qui vont de soi en Suisse (liberté d'expression et d'établissement par exemple) mais qui sont pratiquement inexistantes dans la plupart des pays du monde.

A titre de réflexion pour commencer la lecture de ce forum, nous vous offrons cette citation de Victor Hugo: «*La liberté consiste à choisir entre deux esclavages : l'égoïsme et la conscience. Celui qui choisit la conscience est l'homme libre*». Et réfléchissons-y: dans beaucoup de pays, un journal comme *l'essor* serait interdit car il prône la liberté d'expression et l'éveil des consciences. Il y a 116 ans que ça dure. Et ça va continuer...

Comité rédactionnel de *l'essor*

Une dimension de liberté

Lorsque j'ai lu que la liberté serait le thème du prochain numéro de *l'essor*, je me suis souvenu de ma lettre de démission du Grand Conseil vaudois, peu après mon élection au Conseil national. Pendant des années, mes collègues de droite m'avaient expliqué leur réticence à l'endroit de mon idéal socialiste, justement parce qu'ils étaient attachés aux libertés individuelles. Or, la liberté individuelle permet de s'engager dans tous les rêves imaginables. Exigence fondamentale. Je reprochais simplement à mes interlocuteurs de défendre la liberté des nantis, alors qu'avec mes amis de gauche, je défendais la liberté des plus modestes. Voici quelques passages de cette lettre de démission écrite en vers:

*Permettez qu'un député rouge
Commette humblement quelques vers,
A l'adresse de ces noirs qui bougent
Et passent à l'orange pour mieux faire.*

*Il n'est pas de bon socialiste
Qui ne soit un vrai libéral.
Hommes ou femmes, tous les optimistes
Exigent ce droit fondamental:*

*«Pour chacun, plus de liberté»
Mais mon combat prioritaire
Veut servir les plus délaissés
Qui, si souvent, doivent se taire.*

*Nos chemins s'écartent parfois,
Car vos priorités diffèrent:
Les lois, les règles ont trop de poids.
Vous voulez casser des barrières.*

*«Liberté, commerce, industrie»...
Notions vivifiantes et slogans.
Mais la population nous prie:
Protégeons-la des plus puissants.*

*Comprenez-vous, est-ce assez clair,
Cette dimension de liberté:
Une protection du locataire?
Cent francs de plus au pensionné?*

*Dans nos combats complémentaires,
Puisque l'argent et la liberté
Sont si souvent joyeux compères
Visons une plus grande équité.*

Pierre Aguet

Une valeur au-dessus de toutes les autres

«Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre et finit par perdre les deux». Cette pensée de Benjamin Franklin (inventeur du paratonnerre et un des signataires de la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis) souligne bien que la liberté est une valeur qui se situe au-dessus de toutes les autres.

En Suisse, la Constitution fédérale garantit toutes les libertés: de conscience et de croyance (article 15), d'opinion et d'information (16), des médias (17), de la langue (18), de la science (20), de l'art (21), de réunion (22), d'association (23), d'établissement (24), économique (27) et syndicale (28). A force de penser, de dire ou de faire ce que l'on veut, on a malheureusement parfois oublié que les droits ont un corollaire: les devoirs.

Nous vivons, notamment en Suisse et dans les pays occidentaux, une époque dans laquelle on s'est habitué à penser à soi avant de penser aux autres. Il y a heureusement de nombreuses exceptions et certaines personnes font preuve d'un admirable dévouement. Nous devons lutter contre l'égoïsme et faire comprendre à chacun que le collectif est plus important que l'individuel.

Dans son livre (voir note de lecture en page 11), Grégoire Junod parle avec conviction de la liberté: «*Le capitalisme financier, le désengagement de l'Etat, l'émiettement des acquis sociaux se sont déroulés au nom de la défense des libertés individuelles comme*

s'il fallait rompre le collectif tel que l'on rompt nos chaînes. C'est pourtant tout l'inverse. La liberté ne se résume pas à l'égoïsme».

En conclusion, le syndicat de Lausanne, parlant des mesures destinées à freiner la propagation du coronavirus, affirme sa vision de la situation actuelle: «*Les privations de liberté qu'elle (la crise sanitaire) impose seront sans doute appelées à se poursuivre pour un temps et à des degrés encore inconnus. Il faudra donc marcher encore un moment sur cette ligne de crête entre nos exigences de santé publique, de liberté, de prospérité économique et sociale, indissociables les unes des autres*».

Une phrase à méditer, quelle que soit sa position à l'égard de la pandémie, de l'efficacité des vaccins ou des mesures de la Confédération restreignant un peu les libertés individuelles.

Rémy Cosandey

Nous préparons à nos enfants un monde dans lequel les grands enjeux se décideront sans eux, entre des empires dont les valeurs ne seront pas les nôtres, et pour qui la liberté et la dignité humaine sont accessoires. Si nous croyons en ces valeurs, si elles sont un peu plus qu'un alibi de plateau de télé pour cultiver notre bonne conscience, il est de notre devoir de nous donner les moyens très concrets de les faire rayonner.

Natacha Pologny, directrice de la rédaction de *Marianne*

Que sont les droits humains devenus?

L'esclavage est de retour!

La privation de nos libertés a été rendue acceptable en échange de compensations matérielles factices. En obtenant enfin un emploi, quelles qu'en soient sa rétribution et sa pénibilité, les gens se croient plus libres pouvant se loger, manger à leur faim en échange de leurs peines. C'est le prix de leur liberté que paient des dizaines de millions d'êtres humains dans le monde devenus esclaves. Mais cette «liberté» n'est qu'un pis-aller étant le plus souvent précaire, passagère et dégradante.

Cette parodie de liberté n'a rien de commun avec l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme: «Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et de protection contre le chômage¹».

Les manoeuvres, éboueurs, nettoyeuses, auxiliaires, précaires, prostituées, que les populations des pays enrichis exploitent à leur profit, ne sont pas libres. Et quand ces esclaves leur font défaut, ils en soumettent d'autres dans les pays où les droits humains sont bafoués. Plus encore, les retraités, les pédophiles et autres frustrés quittent leurs pays pour aller se faire servir ailleurs. C'est là même que les maquignons du capital font leur marché aux esclaves, refoulant les uns (menacés de noyade ou de famine) et en ramenant d'autres. C'est ce qu'ils appellent, non pas ségrégation, mais «politique migratoire».

Cette frange de l'humanité qui est mise à l'écart, est hypocritement tolérée, car sans elle les populations des pays prospères seraient privées de soins et de confort. Il en résulte un déplacement forcé des forces vives des pays appauvris qui explique l'état d'abandon dans lequel les nations esclavagistes les maintiennent. Les familles de ces nations perdent ainsi leur père ou leurs mères dont le peu d'argent qu'ils envoient au pays, ne peut compenser leur absence. Ce nouveau trafic d'esclaves détruit leur économie, leurs cultures, leurs savoir-faire, les condamnant à une misère chronique sans issue.

Le scandale du travail contraint

Alors que la «civilisation» blanche prétend avoir aboli l'esclavage, en Suisse

qu'en 1964, cette pratique inique n'a jamais été autant d'actualité : «25 millions d'esclaves dans le monde travaillent pour notre bien-être consumériste²». Ces êtres humains ont été contraints de s'exiler et se soumettre au bon vouloir de leurs exploiters pour survivre. Mais survivre dans quelles conditions? La durée de leur engagement est incertaine, ils ne reçoivent que des miettes pour leur peine et ne choisissent pas les tâches qui leur sont imposées. Ces bonnes, domestiques, aides à domicile, petites mains préféreraient étudier pour exercer des emplois qui leur conviennent et les prostituées, avoir des relations humaines qui préservent leur intégrité. Les manoeuvres du bâtiment voudraient recevoir une formation professionnelle qui les épanouisse, les plongeurs des grands hôtels, devenir cuisiniers ou maîtres d'hôtel. Rien de

tout cela, le capitalisme qui expatrie ces travailleurs forcés, les offre à ses populations qui les exploitent sans honte, ni remords.

L'OIT (Organisation internationale du travail) définit le travail forcé comme «Tout travail imposé à une personne sous la menace et que la personne qui l'exerce n'a pas accepté volontairement.» Elle distingue trois sortes d'esclavagistes: le secteur privé qui compte le plus d'esclaves dans le monde (16 millions en 2016), les Etats (4.1 millions) et l'exploitation sexuelle (3.8 millions d'adultes, en majorité 99% des femmes et 1 million d'enfants, filles et garçons)².

Esclaves des «réseaux sociaux»

Notre liberté est tout autant bafouée par le marché capitaliste. Pour s'enrichir, il nous impose de consommer

Le coin du potache Faits comme des rats...

Piégés, contraints de jouer au jeu malsain de l'UDC... qui cache mal son extrémisme de droite et son populisme bas de plafond. Sûre d'elle, sûre de caresser le peuple dans le sens du poil, cette redoutable Union (prétendument) Démocratique du (très décentré vers l'extrême droite) Centre propose «son» initiative populaire, née de l'inceste entre elle et le comité d'Egerkingen, tristement connu pour avoir interdit les minarets en mentant effrontément au Peuple.

Nous voilà donc obligés de choisir entre peste et choléra. Un représentant de l'UDC affirme le plus sérieusement du monde: «*Nous sommes en état de légitime défense contre certains aspects de l'islamisation de l'Europe et de notre pays*». Bref, pour ou contre la burqa. Ah non pardon, pour ou contre «l'interdiction de se dissimuler le visage». En temps de pandémie masquée, c'est plutôt cocasse!

La novlangue-de-bois est à l'œuvre. Vous n'y retrouverez pas vos petits et c'est exactement ce que souhaite l'UDC-Canal-Egerkingen. La confusion, sciemment programmée, ne vise qu'une pratique religieuse, qui dans notre pays, concerne environ... 30 personnes. 30 femmes, 30 citoyennes qui pour la plupart d'entre elles, ont décidé librement de se vêtir de la sorte. À l'échelle du pays, ça confine au symbole.

Le piège, pour grossier qu'il soit, n'en est pas moins choquant. Affecter de confondre islamisme et Islam demeure foncièrement malhonnête. Mais, nous le savons depuis très longtemps, pour gagner en politique, rien ne vaut le mensonge, l'approximation et le mélange détonant des ... symboles!

A contrario, modifier notre Constitution pour aider efficacement les milliers de victimes «économiques» de la pandémie, alors là pas question! Il est vrai que ça toucherait le porte-monnaie fédéral et ça, nom d'une pipe, c'est sacré!

Je ne sais pas vous, mais en ce qui me concerne, un léger doute m'effleure.

Marc Gabriel

toujours davantage ce qu'il a choisi de nous vendre, et cela, pendant tous les instants de notre vie. Les GAFA (la quinzaine d'acteurs d'internet qui contrôlent ce juteux marché mondialisé) exploitent ainsi plusieurs milliards de personnes, et capitalisent des milliards de dollars, fortunes qui ne cessent de s'accroître en rendant dépendants les esclaves du Net à plein temps, et qui n'ont pas le moindre droit de regard sur la «marchandise numérique» qui leur est vendue.

En Suisse les ménages dépensent annuellement plus d'un milliard de francs pour internet. Cette pseudo-liberté que nous vendent les «réseaux sociaux» nous prive du droit de ne pas être constamment harcelés par des appels, que ce soit sur nos lieux de travail ou dans notre vie privée. Certes, pouvoir communiquer avec des inconnus à travers le monde pourrait nous donner l'impression d'être plus libres, mais ne perd-on pas

alors notre liberté de disposer du peu de temps de rencontrer nos proches en face-à-face. «Bon nombre de nos loisirs sont plus solitaires que sociaux [...]». Le Nord-Américain consulte son téléphone portable toutes les quatre minutes, passe six heures à regarder l'écran de son téléphone ou d'un ordinateur³. Les écrans de télévision, les iPods, les consoles de jeux l'isolent et l'abêtissent. Comment pourrait-il réfléchir et agir sereinement et librement aux destinées de son pays? «Le gros problème, c'est que la fausse image (virtuelle) du bonheur dépasse la vérité et que le mal qu'elle nous fait est une chose dont nous ne sommes pas conscients⁴». En avril 2010, 105 millions de comptes Twitter ont été créés et les sites d'extrême droite, pornographiques ou conspirationnistes explosent.

Alors, comment abolir ce nouvel esclavage dont notre opportunisme nous rend complices? Décidons de

vivre sobrement, en ne comptant que sur nos propres forces et nos propres ressources. Arrachons-nous à l'exploitation des êtres humains, au consumérisme qui détruit la nature! Ainsi, nous retrouverons notre liberté et nous libérerons alors les 25 millions d'esclaves bâillonnés et déracinés de nos communautés!

François Iselin

¹Déclaration universelle des droits de l'homme – amnesty.ch, (site sur la Toile).

²Cyril Wintjens: *L'esclavage n'a jamais été aussi moderne*, (site sur la Toile).

³Jared Diamond: *Bouleversement, Les nations face aux crises et au changement*, Gallimard 2020.

⁴*Comment éviter l'addiction aux réseaux sociaux*, (site sur la Toile).

La liberté dans le monde

Certes, elle a fait des progrès: l'esclavage a été aboli par les nations d'Europe et d'Amérique du Nord (il existe encore dans bien des pays arabes, en Inde avec les Dalits, en Chine avec les Ouighours). Certes, la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) a été proclamée en 1949, les colonies anglaises, françaises, portugaises, ont accédé à l'indépendance entre 1948 et 1975. Des hommes et des femmes ont combattu pour la liberté, notamment le Mahatma Gandhi, le pasteur Martin Luther King, l'avocat Nelson Mandela, de nombreuses Iraniennes. Ils/elles y ont sacrifié leur vie ou leur liberté.

Mais il reste de gros problèmes à notre époque: la liberté des femmes (elles restent quasiment cloîtrées en Arabie saoudite, en Iran, au Yémen, etc.). On peut citer encore: en Asie centrale, les Tibétains, les Ouighours; en Sibérie les habitants des vastes plaines qui se déversent vers l'Océan Arctique. Dans l'Océan Indien, il reste des colonies: les Maldives (ou Falkland), la Réunion (bien que devenue département français); en Amérique latine – même si Pinochet et Videla ne sont plus au pouvoir – il y a encore l'Amazonie ravagée par les feux allumés par Bolsonaro. Avec

la défaite de Donald Trump aux élections USA de 2020, on peut espérer que Joe Biden mènera une politique de paix, ce qui serait une grande avancée, car depuis la proclamation d'indépendance de George Washington, les Etats-Unis n'ont jamais cessé d'être en guerre (les plus fameuses étant la Guerre de Sécession et la Guerre du Vietnam).

Mais on ne peut parler de liberté sans parler de durabilité. Il faut parler ici du combat de cette adolescente suédoise, Greta Thunberg, qui s'est consacrée à la durabilité de la planète. C'est ce qu'a compris aussi Dick Marty, ancien procureur et ancien député tessinois, qui a écrit un livre remarquable, *Une certaine idée de la justice*, qui retrace ses enquêtes sur la CIA, sur le Kosovo et sur la Tchétchénie. C'est ce qu'a compris aussi l'astronome vietnamien Trinh Xuan Thuan qui, pour mieux observer les étoiles, s'est posé au sommet d'un volcan de 4000 mètres à Hawaï (voir son livre intitulé *Une Nuit*, avec des illustrations splendides: photos d'étoiles à des milliards d'années-lumière, peintures de Münch, de Picasso, de Chagall, etc.). C'est aussi ce qu'a compris le pape Bergoglio, qui a pris le nom de François en souvenir

de saint François d'Assise (voir son admirable encyclique *Laudato si'*).

Et l'on ne peut parler de liberté sans dénoncer les injustices sociales, et sans dénoncer les conditions d'incarcération. Voir les travaux de Jean-Jacques Gautier (1912-1987), de Penal Reform International (PRI), de Vivien Stern (Londres), auteur notamment de «Imprisonné par our prisons», d'Ahmed Othmani (1948-2004, Tunisien qui fut torturé sous Ben Ali, puis devint, à Paris, le président de PRI), de Renate Kicker, de Manfred Nowak et de Walter Suntienger (Vienne), de l'Association Henri Pézerat à Paris (Annie Thébaud-Mony), de l'APT (Association pour la prévention de la torture fondée par Jean-Jacques Gautier à Genève, dont je fus le secrétaire général).

Bref, le combat pour la liberté est loin d'être terminé, mais les combattantes et combattants ne manquent pas non plus.

François de Vargas

La liberté au rabais

Depuis l'avènement de la pandémie du virus Covid-19, les gouvernements de tous les pays rognent de plus en plus sur nos libertés personnelles durement acquises au fil des siècles. Certes, je ne remets pas en cause les décisions prises en haut lieu par mesure de précaution pour veiller sur notre santé. Mais, ces derniers temps, la confiscation de ce bien précieux pour lequel d'autres avant nous ont bataillé à coups de grèves, de manifestations et de révolutions souvent sanglantes est en train de s'étendre dangereusement. De grignotage en grignotage, de confinement en confinement, nos libertés chèrement conquises dans le passé se réduisent comme peau de chagrin.

En période du coronavirus, j'aimerais que le rire devienne la force absolue sur la morosité.

Patrick Boucq

Lorsque le cri d'alarme a été lancé par l'OMS, au printemps 2020, nous sommes tous rentrés à la niche. Il n'y a eu aucune contestation dans le monde, 8 milliards de terriens ont obéi, la peur au ventre. Très vite, nous nous sommes rendu compte, au fil des jours, que ceux qui entretenaient la peur par le biais des médias ne savaient pas grand-chose sur ce virus. Moultes avalanches de directives contradictoires ont envahi nos pauvres cerveaux. Tétanisés par la peur de contaminer, de mourir, de ne plus pouvoir se projeter dans l'avenir, la santé mentale de certains s'est déglinguée. La folie et le désespoir se sont emparés des plus faibles, assommés par autant d'informations dites médicales. Voilà un an que nous voyons sur nos écrans, ou entendons sur les ondes radio un bataillon d'experts nous prédisant un futur incertain, voire hypothétique, si nous ne respectons pas les mesures édictées en haut lieu. Après avoir respecté les distances, porté un masque, s'être abîmé la peau des mains à force de se les désinfecter avec une solution hydroalcoolique, évité de rencontrer des amis, accepté le télétravail, l'école à domicile, renoncé au restaurant, au cinéma, au plaisir de faire des achats dans les commerces dits non essentiels, mis entre parenthèses le théâtre, les concerts, différé les mariages, évité

les rassemblements lors des enterrements, cessé de fêter les anniversaires en famille, ou avec des amis. Bref, nous avons été de bons enfants très obéissants. Et voilà qu'après 12 mois d'attente, de sacrifices, d'isolement, de peur, de deuils et d'avenir compromis, une lueur d'espoir vient de nous être annoncée sur tous les médias, je veux parler de la bonne nouvelle.

Mais qui est donc ce sauveur de l'humanité? Un divin messenger? Non, il s'agit d'un vaccin sur lequel nous ne savons pas grand-chose en dehors du fait qu'il est urgent de nous l'inoculer. Je ne suis pas contre cette vaccination qui est censée nous sauver la vie, par contre, je suis révoltée par la manière dont on nous l'impose, mine de rien, de manière insidieuse tout en affirmant haut et fort que cette vaccination de masse n'est nullement obligatoire. On pourrait croire alors que nous avons le libre arbitre de décider ou non de se faire injecter le précieux liquide, cet élixir de vie tant espéré. Mais il n'en est rien! A l'heure où j'écris ces quelques lignes, on parle de plus en plus d'instituer un passeport vaccinal. Mais à quoi pourrait-il servir? A prendre l'avion laisserait-on entendre. Puis, au fil des jours, j'ai réalisé que cela pouvait aller plus loin. Certains magasins, des salles de spectacles, des restaurants pourraient refuser l'entrée à tous ceux qui ne montreraient pas patte blanche. Ce qui veut dire en clair, amis, vous qui ne serez pas vaccinés ou qui refuserez de vous y soumettre, vous serez rejetés comme des pestiférés, comme si vous faisiez partie d'une caste inférieure des non vaccinés, ce qui ne veut pas dire pour autant que vous apparteniez forcément à une pseudo secte des anti vaccins.

Coronavirus. Qu'est-ce qui nous garantit qu'avec le masque le virus ne nous reconnaîtra pas?

Tom Soluble

Une question s'impose à mon esprit: à quand la déportation sur une île, dans une sorte de goulag pour insoumission? A quand le tatouage sur le bras comme d'autres ont osé le faire il y a peu de temps? Attention aux dérives! Serions-nous

déjà cannibalisés par les méthodes à la chinoise? Cette dérive porte un nom, cela s'appelle la discrimination, la ségrégation, le racisme, le totalitarisme. Est-ce vraiment ce chemin que l'humanité veut prendre? J'en doute! Enfin, tout du moins, je l'espère. Une fois de plus, nous ne savons pas grand-chose sur ce virus, et encore moins si ces vaccins nous permettront d'éradiquer la propagation de l'épidémie à l'échelle planétaire. Actuellement, les spécialistes en la matière disent une fois de plus une chose et son contraire et l'on entend sur toutes les ondes: vaccinez-vous si vous voulez revenir à une vie normale. Mais en même temps, il est dit que les vaccins permettront d'éviter de développer la forme grave de ce virus, mais que l'on pourrait malgré tout le transmettre à autrui. Si cela est vrai, pour éradiquer définitivement la pandémie de la surface du monde, il faudrait vacciner gratuitement les 8 milliards de terriens, et ce, dans un temps record. Or, il me semble que ce n'est pas du tout le cas. A ce rythme-là, il nous faudra des années pour arriver à une immunité collective à condition que les virus mutants, les variants, comme on les nomme ne viennent pas troubler le jeu et l'efficacité de la vaccination en cours. Et de plus, que les laboratoires pharmaceutiques arrivent à respecter les dates de livraison.

La liberté, ce n'est l'espoir de l'avenir. C'est le présent et l'accord avec les êtres et le monde dans le présent.

Albert Camus

Et pendant ce temps-là, nous sommes pris en otages des incertitudes, des incompetences, des décisions prises par tous les gouvernements du monde occidental qui appliquent les mêmes restrictions en se copiant les uns les autres. Sorte de compétition incompréhensible pour la majorité des citoyens. Parfois, il faut savoir ce que l'on veut. Sauver les êtres humains ou l'économie? A force de vouloir ménager la chèvre et le chou, on finit par sacrifier les deux. S'il y a un véritable danger sanitaire, ce dont je ne doute pas, pourquoi ne pas fermer toutes les frontières, stopper les trafics aériens, ferroviaires, arrê-

ter toute circulation afin de tenter d'endiguer la propagation de ce virus et de son cortège de mutants en attendant d'être vaccinés?

J'entends déjà des voix qui s'élèvent devant une telle réflexion.

Alors que faut-il faire? Accepter l'idée de mourir à petit feu d'une mort lente, mais inéluctable? Continuer à laisser des robots et leurs algorithmes planifier notre vie avec leurs prédictions catastrophiques?

Peut-être qu'il serait bon de remettre en route nos neurones.

Emilie Salamin-Amar

Liberté... j'écris ton nom!

Les poètes ont souvent, peut-être même toujours, raison... avec des lustres d'avance. Paul Eluard a écrit et publié clandestinement *Liberté* en... 1942, sous l'Occupation. Publication reprise presque aussitôt en Grande-Bretagne. La RAF ira jusqu'à en parachuter des milliers d'exemplaires sur la France occupée. Métaphore heureuse, la liberté nous tombe du ciel... mais qu'en faisons-nous?

La pandémie, tombée d'on ne sait trop où, mais ce n'est pas un hasard, a mis à rude épreuve l'exercice de la liberté individuelle, même pour les heureux habitants de nos démocraties plus ou moins démocratiques. Certains gouvernements ont pris des mesures jugées liberticides. Les grands mots sont lâchés; liberticide, vraiment?

C'est évidemment une question de point de vue. Reconnaissons cependant que l'emploi d'expression telle que couvre-feu par exemple a été au mieux, maladroite, au pire, anxiogène. Serait-ce à dire que de nos jours, tout ou presque se résume à une affaire de communication? C'est souvent le cas. Les «restrictions» et leurs conséquences sont certes embêtantes à suivre.

Le coronavirus nous rappelle à notre humanité et à notre condition d'être profondément sociaux, inséparables les uns des autres.

Edgar Morin

Mais, la liberté, elle, comment va-t-elle? Est-elle en danger? Oui bien sûr. Pour autant, est-ce que porter un masque constitue une atteinte à notre liberté? Est-ce que les divers degrés de confinements touchent à notre liberté? La réponse est dans la question. De fait notre liberté n'est en rien diminuée, mais nos libertés en revanche sont, elles, mises à mal. On attribue à Benjamin Franklin la paternité de la phrase prononcée par le président Franklin D. Roosevelt dans son discours sur l'état de l'Union en 1941: «Ceux, qui aban-

donneraient leurs libertés essentielles pour se procurer une petite et éphémère sécurité, ne méritent ni l'une ni l'autre.»¹ Nous voilà avertis. Roosevelt faisait alors face à une autre sorte de menace, bien plus terrifiante et mortifère que notre covid-19.

Notre liberté serait de retrouver ce que l'on a perdu.

Sonia Lahsaini

Pourtant, aujourd'hui ce questionnement fait sens. Nous avons à décider sérieusement, raisonnablement de l'attitude personnelle que nous adopterons. Serons-nous des citoyens responsables? Serons-nous d'inflexibles râleurs? Serons-nous des libertaires absolutistes? Serons-nous des Hommes? Est-ce que m'ordonner de me confiner constitue une restriction à mes libertés essentielles? Toute la question réside dans cet «essentiel». Où mettre le curseur de l'essentiel? Chacun de nous le mettra là où il pense qu'il doit être mis. Mais, où qu'il soit placé, il y a l'essentiel personnel et l'essentiel

collectif. Ils ne sont pas identiques. Le problème se déplace, va du personnel au collectif, de «Moi» à «Nous». La liberté ne se divise pas, ne s'achète pas, ne se vend pas, ne se soumet pas, mais elle se partage. Les libertés elles, disons qu'elles s'accommodent, se plient, se gardent, disparaissent, reviennent, se concèdent, vont et viennent, mais ne se partagent pas.

Si la liberté est le droit de choisir, celui-ci est assorti du devoir d'assumer.

Romain Guilleaumes, *Le Bûcher des Illusions*

A bon entendeur...

Marc Gabriel

¹ «Those, who would give up essential liberty to purchase a little temporary safety, deserve neither liberty nor safety.» <https://voicesofdemocracy.umd.edu/fdr-the-four-freedoms-speech-text/>

Coup de gueule Liberté rime avec responsabilité

La Suisse a la chance d'être une démocratie et de permettre au peuple de s'exprimer par le biais de l'initiative et du référendum. Malheureusement, beaucoup de citoyennes et de citoyens ne profitent pas de ce privilège et boudent les urnes. Le préambule de la Constitution fédérale les met pourtant en garde: «Seul est libre qui use de sa liberté».

Dans de nombreux pays, les habitants vivent dans des dictatures qui ne leur accordent aucune liberté. Qu'il s'agisse de la Birmanie, de la Chine ou de la Libye, ils sont écrasés par un régime politique ou militaire qui applique la loi du plus fort. Et certains autres osent se dire république démocratique! Dans la plupart des Etats, le droit de vote n'existe que pour les élections, qui sont à la fois surveillées et truquées. Dans d'autres pays, les droits démocratiques existent mais le peuple est trompé par des mensonges et on arrive à élire Donald Trump aux Etats-Unis, Jair Bolsonaro au Brésil et Recep Tayyip Erdogan en Turquie. Faut-il rire ou pleurer?

La liberté est un bien trop précieux pour la galvauder. Les mesures prises pour lutter contre la pandémie du coronavirus ont réduit un peu notre liberté. Mais certains oublient un peu trop facilement que liberté rime avec responsabilité.

Rémy Cosandey

La liberté religieuse, un droit essentiel aujourd'hui

Un long combat

La liberté religieuse a dû être conquise de haute lutte à travers les Temps Modernes. Les premiers défenseurs se trouvent au XVI^e siècle, souvent parmi ceux que l'on persécutait et qui donc savaient ce qu'il en coûte de croire autrement que les autorités. Ainsi, même s'il devint plus intolérant avec l'âge, le jeune Luther, excommunié, souligne que personne ne doit être contraint en matière de foi, car, disait-il, «je n'ai pas dans ma main les cœurs des hommes, comme le potier l'argile, pour en faire ce qu'il me plaît». Et lorsqu'en 1553, à Genève, on exécute Michel Servet sur le bûcher, l'humaniste Sébastien Castellion écrit à Calvin: «Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme.» Au plus fort de la persécution des huguenots, lorsque le roi Louis XIV révoque l'Édit de Nantes, le philosophe Pierre Bayle revendique le droit de la conscience à se tromper: estimer que quelqu'un est dans l'erreur ne justifie pas le fait de l'envoyer mourir aux galères ou en prison.

Mais c'est au XVIII^e siècle, grâce aux rationalistes des Lumières comme Voltaire et son *Traité* sur la tolérance que s'imposera le respect des convictions religieuses d'autrui. Une étape décisive fut de l'inscrire dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* en 1789. Et ce ne fut pas une mince affaire: on débattit pendant plusieurs jours de savoir si la liberté d'opinion énoncée à l'article 11 valait aussi pour la religion, et comme par hasard, c'est un intellectuel huguenot, Rabaut Saint-Etienne, qui joua un rôle déterminant. Timidement, on écrivit: «Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses».

L'article 18 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948) le proclame plus clairement: «Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seul ou en commun, tant en public qu'en privé,

par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.» Et l'article 15 de la *Constitution fédérale* (1998) reprend l'essentiel de cet article, tout en soulignant encore: «Nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir, d'accomplir un acte religieux ou de suivre un enseignement religieux» (alinéa 4).

Dieu fit la liberté, l'homme a fait l'esclavage.

Marie-Joseph Chénier

Une situation plus compliquée

Pourquoi rappeler tout cela et souligner si fort la liberté religieuse comme un «droit essentiel aujourd'hui»? C'est parce que nous nous trouvons à cet égard dans une situation devenue plus compliquée. En effet, notre société s'est construite sur les principes qui viennent d'être évoqués, en distinguant les institutions civiles des institutions religieuses et en revendiquant ainsi un statut de laïcité. Certes, il peut rester des relations de reconnaissance réciproque entre l'État et les Églises, conduisant à certains arrangements pratiques. Mais ces rapports sont placés sous le signe de la liberté religieuse. Mais en même temps, notre société est devenue de plus en plus multireligieuse, les monopoles institutionnels disparaissant. En elle se côtoient dès lors les Églises traditionnelles, des assemblées libres, des communautés issues d'autres traditions religieuses que la chrétienne, des mouvements de libre pensée, des groupements spirituels, etc. Ces diverses associations s'organisent selon différentes règles, qui peuvent parfois devenir conflictuelles.

Il résulte de cette situation, trop brièvement esquissée, la tâche de garantir une *coexistence* respectueuse, et c'est la *liberté religieuse* telle que nous l'avons définie qui doit nous y aider.

Quelques défis

J'aimerais esquisser quelques-uns des défis auxquels nous sommes exposés.

a) On peut durcir la laïcité dans le sens d'un laïcisme, qui vise à reléguer complètement le religieux dans le domaine privé. Mais la *Déclaration*

de 1948 prévoit de manifester ses convictions «tant en public qu'en privé». Il est donc problématique de faire disparaître de l'espace public les pratiques religieuses, dont la société ne saurait se désintéresser.

b) À l'inverse, nous pouvons être confrontés à des groupements qui contestent le statut laïc de la société et qui pensent qu'elle doit se laisser imprégner par des convictions religieuses. Cela peut conduire à des attitudes dangereuses de reconquête religieuse de la société.

c) Un troisième défi est suscité par l'idée de faire valoir dans la société une culture dominante, chrétienne, occidentale, etc. Cela conduit à hiérarchiser les traditions religieuses, ce qui générera facilement la discrimination entre elles.

d) Parmi les nombreux groupements qui se côtoient, les uns ont plus de difficultés que les autres à garantir la liberté de leurs membres, par exemple à permettre d'entrer dans la communauté et d'en ressortir librement, à trouver un conjoint ou une conjointe dans une autre communauté, etc.

e) D'autres communautés religieuses que les traditionnelles peuvent-elles entrer dans un rapport de reconnaissance publique avec l'État? Une société multireligieuse doit permettre d'envisager cette possibilité, mais sans négliger de définir clairement les critères et les instances de décision, afin de résister à des réactions incontrôlées de peur et de discrimination.

Un travail patient de rencontre et de dialogue, sans détourner le regard des situations conflictuelles, mais en les abordant avec fermeté et tolérance en même temps, tel est l'*apprentissage consciencieux* qu'exige de nous la liberté religieuse, parce qu'elle est une liberté de *conscience*.

Pierre Bühler

Politique et liberté

La politique a très mauvaise presse. On la voit tantôt comme inféodée à des intérêts particuliers, tantôt doctrinaire et liberticide. Je ne sais pas combien de fois j'ai entendu des personnes proches proclamer avec emphase: *«Jamais, je ne pourrais pas faire de la politique, je tiens trop à ma liberté»*. La conquête et l'exercice du pouvoir suscitent méfiance et suspicion et les partis ne sont pas épargnés. Même André Gorz, dans son livre *«Adieux au prolétariat»*, n'hésite pas à les comparer à des associations de malfaiteurs, prêts à se répartir le pouvoir *«à force de combines, d'intrigues, de trahisons et de marchandages»*!

Les hommes ne sauraient jouir de la liberté politique sans l'acheter par quelques sacrifices, et ils ne s'en emparent jamais qu'avec beaucoup d'efforts.

Alexis de Tocqueville

Je n'ai pourtant jamais ressenti l'appartenance à un parti comme une perte de liberté. Au contraire, je fus déçue d'y être accueillie sans cérémonie et sans la moindre vérification de mes opinions politiques! J'ai toujours pu m'exprimer librement sans avoir à subir ni censure ni menace d'exclusion. J'admets cependant que ce n'est pas toujours le cas: le monde politique est parfois agité par des rivalités, des querelles de chapelle et des dissidences. La situation peut aussi se compliquer lorsque l'on est élu, même si la discipline de vote imposée par les groupes de partis est rarement coercitive.

En effet, les parlementaires, députés, conseillers, cette *«caste élégamment mafieuse»*, selon les termes d'un utilisateur des réseaux sociaux, sont fortement soupçonnés d'être inféodés à des lobbies qui rédigent leurs interventions et dictent les positions à prendre. On oublie cependant que ces organisations ne représentent pas que l'économie, la finance ou les assurances. Les associations de protection de l'environnement ou des droits humains, les syndicats ou les mouvements sociaux, les groupements professionnels ou

scientifiques sont aussi des lobbies. Les informations qu'ils apportent sont souvent précieuses. De plus, chaque élu.e porte les attentes et les espoirs de celles et ceux qui ont voté pour elle ou lui. Être à leur écoute n'entrave en rien la liberté politique. C'est l'argent que des groupes d'intérêts font ruisseler dans la poche des élus qui peut en faire des mairiottes inféodées aux puissants.

Bien entendu, le champ de la politique est plus vaste que l'Etat, les élus et les partis, mais ce n'est pas toujours reconnu dans l'opinion publique. La participation citoyenne aux scrutins et aux affaires de la cité est généralement considérée comme un engagement libre et honnête, non pollué par les tares inhérentes à l'exercice du pouvoir. De nombreuses personnes sont actives dans toutes sortes de projets et de causes (écologiques, sociales, culturelles) de la société civile tout en réfutant leur caractère politique. Dans une manifestation populaire en faveur du climat, par exemple, j'ai marché à côté d'une femme qui portait une pancarte proclamant: *«le climat n'est pas politique»*.

Or ce crédit d'honnêteté a-politique accordé à la société civile face aux magouilles dont se rendrait coupable la politique institutionnelle crée un regrettable malentendu. En effet, la force de la politique réside précisément dans la coexistence et les interactions entre ces deux positions de base: une vision à long terme fondée sur des valeurs ou sur une philosophie globale (dite aussi idéologie), et d'autre part une analyse lucide des réalités du moment, fondée sur une insertion dans la vie de la cité. Garder ce double ancrage permet d'écarter le risque d'une perte de liberté, soit par sectarisme quand l'idéologie ne tolère aucune déviance, soit par excès de concessions lorsque domine la volonté d'obtenir un consensus. Cela implique de maintenir un va-et-vient incessant entre les partis et la société civile, entre les élus et les organisations ou les groupes d'intérêt, avec les mêmes personnes, actives tantôt dans la rue, tantôt dans les partis ou les parlements.

La décision d'adhérer me paraît plus banale qu'on ne le croit généralement. Rien à voir avec la religion ou la secte, et peu avec la recherche d'un bénéfice personnel. L'engagement résulte plutôt d'une rencontre, d'un projet, d'une émotion. On se retrouve à plusieurs autour d'une cause commune, on rejoint une association, on manifeste, on cherche de nouveaux appuis. Bientôt se fait sentir un besoin d'élargir la vision pour donner du sens à ce qu'on vit, et la nécessité d'une convergence entre les différents combats pour leur donner plus de poids en les portant au niveau de la politique institutionnelle.

L'histoire démontre que la liberté d'esprit n'a pas pu se développer nulle part sans liberté politique.

Fredrik Cygnaeus

C'est cela que les partis politiques peuvent offrir: une clé de lecture pour comprendre le monde. Franchir ce pas enrichit la conscience beaucoup plus qu'il n'impose la soumission à une doctrine. Ce n'est pas une vocation: rien n'est révélé, tout se construit. La politique, c'est quelque chose qui se vit au jour le jour, c'est un processus. Nous voulons changer le monde, et pour cela nous devons nous émanciper de toutes les doctrines préétablies. *«Les mécanismes d'inscription de l'émancipation se trouvent chemin faisant»*, écrit le philosophe Slavoj Žižek, et *«le risque de ne pas y parvenir fait justement partie de ce pari qu'est la liberté»*. Un pari, oui, mais qui aura un impact sur beaucoup de monde. Les grands leaders, les opposants qui galvanisent les foules, les Aung San Suu Kyi, les Navalny ne peuvent ignorer que leur lutte les met en danger, eux-mêmes, mais aussi celles et ceux qui leur font confiance. En politique, la liberté doit aller de pair avec la responsabilité.

Anne-Catherine Menétrey-Savary

La question de la liberté des chats

Qu'entend-on par «liberté» en ce qui concerne les chats? Je vise la liberté en ce qui les concerne et non mon idée de liberté *appliquée* aux animaux! La question implique d'accéder à l'être de chat *en tant que chat*. Cette question est rendue insoluble par la métaphysique moderne, caractérisée par les dualismes pensée-esprit/matière-corps-physique, homme¹/nature, extériorité/intériorité. Deux courants philosophiques défendent ces dualismes:

1. *L'humanisme métaphysique, le spiritualisme, l'existentialisme*, privilégient l'esprit, la conscience, l'entendement. Seul l'homme peut être libre et autonome. Sa vie biologique est une sphère à part.

2. *Le naturalisme, le biologisme* affirment que tout être vivant n'est qu'un organisme biologique. La vie est un simple *fonctionnement* soumis à des déterminations. Les manifestations spirituelles (de l'homme!) sont assimilées à la vie biologique, elles en sont une forme dérivée.

Les deux positions pensent pauvrement l'animalité de l'animal. Celui-ci n'aurait qu'un *fonctionnement* (mû par des facteurs physico-mécaniques). Dans les deux cas l'animal n'a pas de vie propre, pas de vécu, pas de subjectivité, pas d'autonomie, pas de monde. Il devient un organisme utilisable, soumis au confort de l'homme.

Les biologistes ont perdu la vie dans les méandres du physico-chimique

F. Burgat

Le courant de la phénoménologie et les chercheurs de plusieurs générations et de différentes disciplines qui s'y rattachent nous permettent de dépasser ces dualismes:

Il s'agit d'appréhender un organisme en tant que *totalité en relation avec un milieu* (conception holistique de l'organisme, lequel n'est pas une juxtaposition de segments). Tout sujet vivant exprime sa qualité de sujet dans son être, son organisation, son comportement. L'animal est sujet de son mouvement (spontané ou en intention) du moi ici (ancrage de son corps actif) *vers là-bas*. Ce «mouve-

ment vers», servi par les récepteurs à distance (détection des objets à l'avance, avant le tactile et le gustatif) (M. Zinder, 2003) *constituent* un monde appropriable, agi en intention, pressenti, perceptible, senti ou ressenti, donc *signifiant*, et qui fait du sujet un être qui a sa propre expérience du *monde*. Cette expérience vécue (*Erlebnis*) est manifestée, entre le proche et le plus lointain, par les actions comportementales qui *constituent* le milieu de l'animal. La *subjectivité* est ainsi reconnue comme l'unité de tous les actes effectifs et en puissance. Les comportements et le milieu sont indissociables (l'une des qualités de la table sur laquelle saute le chat a, pour ce dernier, les valeurs de sons saut: sa position de départ, sa posture préparatoire, son énergie, etc. La table est une *situation* et non un objet objectivé).

Selon cette approche, deux notions sont centrales:

- *Le corps propre* ne fait qu'un avec le moi ou le sujet. Ce corps vécu en puissance de mouvements et de perceptions est l'ancrage référentiel obligé; il est *le centre* de tous les rapports du sujet aux choses du monde. C'est par mon corps propre, mon corps vivant que je me rapporte aux objets, il est *ce par quoi* (ou qui) le monde existe.

- *Le comportement* ou plus juste, le *se-comporter*, est abordé qualitativement. Se comporter c'est s'exprimer avec son corps propre, se montrer de telle ou telle façon, selon une certaine forme, se mouvoir et agir de telle ou telle manière.

Les animaux (l'homme aussi) font des mouvements et adoptent des attitudes posturales liés comme une mélodie ou une *forme*: «unités dynamiques» *et* vécues (intérieures) et de signification. L'animal (ou l'espèce) recherche les comportements qui lui conviennent et qui deviennent ses *normes vitales souples*, son *style*: il s'agit de son *allure* naturelle, d'attitudes privilégiées qu'il adopte concernant les événements de sa vie et avec les autres (humains ou animaux). On peut parler d'un usage félin du corps, style comportemental de l'espèce.

Vu ce qui précède, l'animal chat est un sujet autonome, psychique, il a

une vie propre, des vécus, une subjectivité. Et son intelligibilité et son vécu peuvent être accessibles *par son comportement*, car celui-ci les indique de manière indirecte («le psychique n'est pas donné en original...il est présenté avec et par quelque chose qui n'est pas lui» (F. Burgat).

Dans le monde profondément kantien, Bobby aboie, mais ne dit pas «bonjour».

F. Burgat

C'est sur la base de mon insertion somato-psychique dans le monde-de-la-vie, lequel est le soubassement naturel commun à tous les organismes, et dans l'appartement constitué d'objets qui correspondent à leurs intérêts (arbres à chats, souris factices) que j'opère des *analogies par imagination empathique* (il ne s'agit pas d'un raisonnement!) entre mes chats et moi: à partir de mon je-corps-propre humain, je projette dans les comportements félins que je vois un vécu partageable (par exemple, je détecte dans le comportement du chat sa préparation à sauter sur la table et cette détection même c'est mon «*aperception*» de *ce que cela lui fait, de son vécu* constitué du désir d'atteindre un but, de la tension musculaire et de la visée». En même temps je fais évidemment des corrections liées aux différences de morphologie entre le chat et moi (reconnaissance de ce que je suis mais dans ce que je ne suis pas).

Il y a un enchevêtrement entre le vécu de mes chats et mon vécu. Nos liberté et autonomie sont étroitement liées, bien qu'ils gardent leurs habitudes, *leur style, leurs normes vitales, leur allure naturelle, leurs attitudes privilégiées*.

Margaret Zinder

Chercheuse en sciences humaines et sociales

¹ Dans le texte je choisis «homme» pour «être humain».

Bibliographie:

Zinder, M. (2003): Approche phénoménologique de patients présentant un syndrome démentiel (Université de Lausanne).

Burgat, F. (2012): Une autre existence. La condition animale. Paris: Albin Michel.

Exutoires

François Hainard, Editions du Roc, 2020

Exutoire? D'après le dictionnaire, ce mot a la définition suivante «Ce qui permet de se soulager, de se débarrasser (d'un besoin, d'une envie). La musique est un exutoire». Le titre du livre de François Hainard correspond bien à cette définition. En effet, le roman est basé sur la vie de Lydia, une femme qui n'arrive pas à communiquer avec son mari et le fils de celui-ci. Elle échappe aux difficultés du quotidien en se réfugiant dans la musique.

Roger, agriculteur de 62 ans qui ne songe qu'à agrandir son domaine et à posséder les machines les plus modernes, plonge peu à peu et sans s'en rendre compte dans l'alcoolisme. Son épouse, qui a 12 ans de moins, assume le mariage qu'elle a voulu mais

doit faire face aux rêves brisés de son quotidien. Quant au fils, il sombre petit à petit dans une démence qui conduit à l'abjection.

Les personnages de François Hainard sont fictifs mais le roman se base sur un fait divers qui s'est déroulé dans la vallée de La Brévine, dans laquelle l'auteur a passé toute son enfance. Il souligne les dégâts provoqués par la solitude, les angoisses liées aux difficultés financières et les incompréhensions dues au manque de dialogue. Ce livre est assez effrayant car il met l'accent sur le fatalisme, la banalité du mal et la souffrance infligée ou subie. Il se termine tragiquement par un parricide (le fils pousse son père dans une citerne) et l'incendie criminel d'une ferme.

Malgré son côté sombre, *Exutoires* met en évidence les brillantes qualités littéraires de son auteur. Il démontre aussi sa parfaite connaissance du monde agricole (et les maux auxquels les agriculteurs sont confrontés) et son goût très marqué pour la musique. Bien que professeur à l'Université de Neuchâtel et directeur de l'Institut de sociologie pendant 25 ans, il utilise un vocabulaire accessible à tous les lecteurs.

Après *Le Vent et le Silence* (qui a obtenu le Prix Gasser en 2017 et traduit en allemand), ce deuxième roman de François Hainard est une réussite complète. On attend impatiemment son livre suivant qui se déroulera au Brésil.

Rémy Cosandey

Les Bourbakis

Gérard Tissot-Robbe et Paul-André Joseph, Editions Cabédita, 2021

Une page d'histoire franco-suisse relatée avec précision et rigueur. C'est ce qui ressort de cet ouvrage écrit par deux passionnés. Les auteurs démontrent, tout au long du récit, leur souci de nous transmettre l'authenticité des faits concernant la fin de l'armée de l'Est par une analyse méticuleuse de tous les documents étudiés et comparés, tels que lettres, avis officiels, témoignages écrits, dessins et gravures dont certains inédits.

Bourbaki – général de brigade en raison de «ses brillantes et solides qualités de guerre, de sa rare audace et de son coup d'œil militaire». Meneur d'une armée de 100.000 hommes, composée d'une multitude d'unités, «il exerçait sur la troupe une attraction indéfinissable». Après un cuisant échec aux alentours de Belfort, l'armée du général Bourbaki se dirige du côté de Pontarlier pour effectuer une retraite sur Lyon.

«Nos ennemis poursuivaient nos soldats pour les forcer à entrer en Suisse. Cependant, les soldats désignés pour protéger la retraite firent leur devoir; ils se battirent courageusement» en les tenant à distance. Cette résistance a rendu possible le passage en Suisse de toutes les troupes de l'armée de l'Est en retraite. Ce dur combat s'est déroulé à quelques kilomètres de la frontière suisse, à La Cluse sous le fort de Joux. Les Prussiens ont eu d'énormes pertes en effectifs et armes, «ce site leur inspirait une profonde terreur».

Le Val-de-Travers a toujours été considéré comme étant le théâtre de cette fuite vers la Suisse.

Les auteurs démontrent, par leurs recherches approfondies, que d'autres itinéraires ont été suivis afin de ne pas encombrer la route menant aux Verrières. Le transit s'est fait aussi par le village des Fourgs, L'Auberson, Sainte-Croix. Les auteurs décrivent avec force détails le défilé des troupes en ce fameux 1er février 1870, sous le froid d'un

hiver rigoureux, «dans un état pitoyable et pêle-mêle», exténués, mourant de faim, implorant la commisération publique.

Fondée par Henry Dunant en 1863, la Croix-Rouge trouve là un terrain propice pour déployer toute son efficacité en assistance et en soins.

Gloria Barbezat

Etat d'urgence

Grégoire Junod, Editions Favre SA, 2021

«L'urgence climatique ne connaîtra pas de creux. C'est bien un nouveau paradigme qui s'impose. Notre communauté a dorénavant le devoir de faire coïncider des impératifs de justice sociale avec une exigence à long terme de préservation de la planète». En une phrase, Grégoire Junod a réussi à résumer les priorités que les hommes et les femmes politiques devraient se fixer pour diriger leur ville ou leur pays.

Préfacé par Anne Hidalgo, maire de Paris, le livre du syndic de Lausanne n'est ni un programme ni un essai sur le socialisme ou l'écologie. L'auteur utilise quelques mots-phare (*espérer, entreprendre, dialoguer, créer, bouger*) pour énumérer ses combats et souligner ses convictions. Il rappelle que si les villes pèsent de plus en plus lourd sur le plan économique, démographique ou culturel, on ne peut pas en dire autant sur le plan institutionnel. Elles sont pourtant l'avenir: *«En devenant plus écologique, la cité de demain sera aussi plus attractive, avec davantage d'espaces rendus aux habitants, synonyme d'une meilleure qualité de vie».*

Le livre de Grégoire Junod doit être lu par tous ceux qui pensent aux générations futures. C'est un véritable cri d'espérance.

Rémy Cosandey

En Thurgovie, une façon originale de participer à la vaccination

Sur la rive suisse du lac de Constance, un bateau équipé en vaccins et personnel soignant permet, à chaque escale, la vaccination des habitants des localités qui se sont préalablement inscrites. La tournée dure environ quatre semaines et, lorsque le trajet prévu est terminé, le bateau peut repartir à son point de départ et proposer ses services pour la deuxième dose.

Don de cellules souches du sang

Faire connaître le don de cellules souches du sang est une nécessité pour améliorer les chances de survie des personnes atteintes de maladies sanguines graves. Plus de 160.000 donneurs de cellules souches du sang sont déjà enregistrés, les hommes jeunes étant les meilleurs donneurs. Une poignée d'entre eux interviennent bénévolement pour sensibiliser le grand public – des héros discrets. Donneurs convaincus, ils s'illustrent aussi par leurs talents dans un autre domaine: en tant que slameur, danseur ou cycliste tout terrain. Sur les réseaux sociaux, ils font la promotion du don de cellules souches du sang et incitent leurs amis à s'inscrire au registre.

D'après la revue de la Croix-Rouge suisse *Humanité*, mars 2020

Aux Nouveaux Jardins, on cultive du lien social

Les mains dans la terre, des Nord-Vaudois jardinent avec des migrants. L'Entraide protestante suisse (EPER)

met à disposition des parcelles de jardin dans la ville, puis met en lien des migrants avec des personnes francophones habitant Yverdon-les-Bains. Des outils, de l'eau courante et une petite cabane où s'abriter sont sur place. Des tandems se forment avec des personnes seules ou des familles et des migrants pour parler français et partager un petit jardin à eux. Une Tibétaine qui a fui son pays remarque que son français va beaucoup mieux maintenant car on peut parler et pratiquer en jardinant. Enfin, si la dynamique se veut sociale, elle est également naturelle. Permaculture, absence d'agents chimiques, chacun échange sur sa propre façon de cultiver, sans frénésie de productivité. Le projet «Ouvre ton jardin» permet d'accueillir un migrant au sein de son jardin privé... ou comment partager sans parler la même langue.

D'après *La Région* du 11 février 2021

Les aborigènes ne pourront pas être expulsé-e-s

Décision historique pour les aborigènes d'Australie! Le 11 février 2020, la Haute Cour, soit la plus haute juridiction australienne, a jugé que ces personnes ne sont pas concernées par la législation sur l'immigration. En d'autres termes, le pays ne peut pas expulser les aborigènes, même s'ils sont nés à l'étranger. L'Australie avait tenté d'expulser deux hommes de son sol, qui, tous deux, s'identifiaient comme des aborigènes australiens, ayant chacun un parent indigène et vivant sur le sol australien depuis leur enfance. C'est la première fois que la justice australienne était appelée à

trancher sur la question de l'expulsion des aborigènes de son territoire.

D'après le journal d'Amnesty International No 101, juin 2020

Effets inattendus du confinement

Le confinement quasi planétaire a eu des effets inattendus. Les animaux, aussi bien captifs que sauvages, ont profité d'une paix retrouvée pour se remettre à faire des bébés. Les pandas du zoo de Hong-Kong se sont accouplés profitant de l'absence de visiteurs. Les tortues marines chassées des plages trop fréquentées par les touristes, sont revenues déposer dans le sable des millions d'œufs. Mais, la nouvelle que nous avons à cœur de partager avec les lecteurs de *l'essor* provient d'une étude scientifique publiée en avril. Les océans feraient preuve de «résilience». Le nombre d'espèces marines menacées d'extinction serait en diminution, passant de 18% en 2000 à 11% en 2019. Si nous agissons de manière intelligente, il serait alors possible de sauver toutes les formes de vie marine d'ici à 2050.

La rédaction de *l'essor*

Forum libre

Le dernier forum libre de *l'essor* a été très apprécié car il a permis à plusieurs lecteurs de partager leurs convictions ou leurs préoccupations. C'est la raison pour laquelle nous reprenons cette formule dans notre prochain numéro. Nous invitons donc chacun et chacune à nous faire parvenir leurs réflexions, à nous faire partager leurs moments de joie ou de tristesse, à nous communiquer ce qui

les enthousiasme ou au contraire ce qui les révolte.

Dernier délai rédactionnel: 10 mai 2021. Alors, à votre plume ou à votre clavier d'ordinateur. Mais, pour que le rédacteur puisse préparer la mise en page, il serait utile d'annoncer plus tôt votre contribution.

L'essor

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

Rédacteur responsable
Rémy Cosandey
Léopold-Robert 53
2300 La Chaux-de-Fonds
032/913 38 08; remy.cosandey@gmail.com

Équipe de rédaction
Christiane Betschen, Rémy Cosandey,
Yvette Humbert Fink, François Iselin,
Marc Gabriel Jehouda, Emilie Salamin-
Amar, Edith Samba, Margaret Zinder.

Membres d'honneur
Mousse Boulanger, Susanne Gerber,
Pierre Lehmann

Administration et retours
L'essor – Abonnements
Tunnels 16
2300 La Chaux-de-Fonds
ou par courriel: info@journal-lessor.ch
www.journal-lessor.ch

Abonnement annuel: CHF 36.–
Compte postal: Journal l'Essor, 12-2620-0

Composition et impression
Société coopérative du Journal
de Sainte-Croix - 1450 Sainte-Croix

L'essor - ISSN 1023-5663

délai pour le prochain numéro: 10 mai 2021
prochain forum: *Forum libre*